



Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
Août 2014



L'Édito

Chers membres de l'association « Enfants de Merimanjaka », parrains et marraines parents d'élèves et tous ceux qui ont collaboré avec cette association, je suis vraiment émerveillé de pouvoir marquer mon écriture dans le fil EDM. Je vous transmets toute ma gratitude sur tout ce que vous avez apporté à l'association « Enfants de Merimanjaka » et aux élèves de l'école Saint Jean Baptiste de la Salle de Merimanjaka.

Je vous félicite de tous les actes oh ! combien si nobles que vous avez accomplis, je vous recommande de continuer sans relâche dans ce sens. L'association EDM s'occupe non seulement des élèves de l'école Saint Jean Baptiste de la Salle de Merimanjaka en leur octroyant des repas journaliers, en se chargeant de la réfection du toit de cette école mais aussi de la population de la Commune Rurale d'Ambohijanaka en dotant le centre de santé de base, niveau II se trouvant dans la Commune d'appareils médicaux dont un cardiogramme et une couveuse pour les enfants prématurés. Merci infiniment, je vous encourage de faire davantage.

Sommaire

L'Édito.
EDM, le point en chiffres.
Projet alimentation
Fête de l'école et distribution de Vêtements.
QUI.....
Les enseignants

Aux élèves de l'école Saint Jean Baptiste de la Salle, soyez dignes d'être des filleuls.

Montrez aux membres de l'association EDM, aux parrains et marraines que leurs actions ne sont pas vaines en travaillant bien en classe, en bien se comportant dans la société où vous vivez.

Aux parents d'élèves, rappelez à vos enfants qu'il y a des gens à des milliers de kilomètres de chez nous qui se soucient d'eux, de leur éducation, de leur avenir. Apprenez leur les bonnes manières.

Enfin, je remercie à ceux qui ont contribué à l'apparition de l'édition « Le fil EDM », elle rassemble et crée des liens entre des gens qui ne se voient pas. C'est le cœur qui les rapproche, le fait de penser à des enfants qui ont besoin de leur aide.

Grand merci à Toutes et à Tous.

Alain Ratsimbazafy Maire de d'Ambohijanaka.



Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
Août 2014

A l'heure de la rentrée des classes, un point sur les parrainages par Gérard BOUGET

Quelques dates clés

Fête de l'école : 24 juin 2014

Départ en vacances : 23 juillet 2014

Début des inscriptions à Saint Jean Baptiste de la Salle : 16 septembre 2014

Rentrée scolaire : 8 octobre 2014

Pour l'année scolaire 2013/2014, 181 enfants ont été parrainés par 109 familles en France, en Allemagne et en Suisse.

Mais, comme l'indique cette carte, de nombreux départements restent vierges de parrains ☹

305 élèves étaient inscrits à l'école Saint Jean Baptiste de la Salle, dont 118 enfants sont parrainés.

EDM règle directement à l'école la moitié des frais de scolarité des enfants parrainés

Les élèves viennent de 12 hameaux (distants de 1 à 4 km) et de 2 communes voisines.

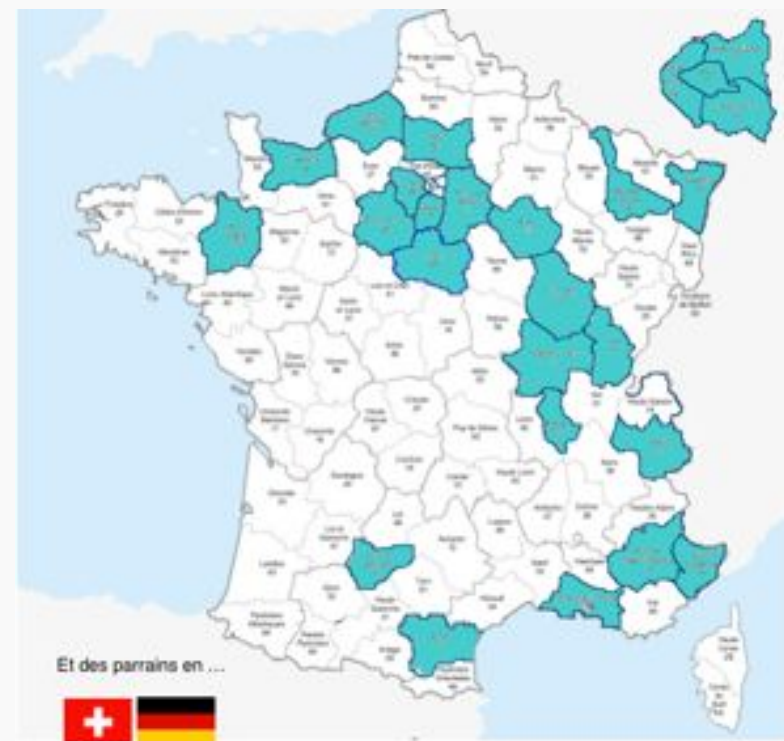
Il n'existe aucun système de ramassage scolaire et les enfants se rendent généralement à l'école à pied .

Enfin, les anciens élèves de Saint Jean Baptiste de la Salle qui poursuivent leurs études sont toujours parrainés.

Pour la dernière année scolaire, ils se répartissaient en 59 élèves au collège et 4 élèves au lycée.

Pour eux, nous payons les frais d'inscription, soit directement à l'établissement, soit en remboursant les parents sur justificatif, et nous complétons par des fournitures scolaires en fonction des besoins.

Ce chiffre augmente tous les ans, car la réussite au CEPE (Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires) conduit les enfants vers le collège (cette année 19 enfants parrainés ont eu le CEPE et au moins 8 sont d'ores et déjà admis en sixième).



Les 5 plus gros contributeurs en parrainages pour 2013/14:
Essonne (91) 19 parrains pour 37 enfants.
Paris (75) 11 parrains pour 16 enfants
Calvados (14) 10 parrains pour 17 enfants
Yvelines (78) 8 parrains pour 24 enfants
Val de marne (94) 6 parrains pour 8 enfants.

Paris passera peut être en tête dans les mois à venir.. Et nous comptons sur vous pour « verdir » cette carte. MERCI.



Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
Août 2014

Merci à nos adhérents

Pour l'année scolaire 2013/2014, 54 adhérents ont payé leur cotisation.

Pour mémoire : la cotisation, d'un montant de 25 euros, est annuelle et non obligatoire pour parrainer un enfant (on peut bien sûr être adhérent et parrain, ...).

Les sommes recueillies au travers des cotisations permettent à l'association de couvrir les frais fixes tels que le salaire du gardien de l'école, les cotisations des enseignants à la caisse d'assurance maladie (OSTIE), certaines fournitures scolaires, les visites médicales, les médicaments, ...

Sans ces cotisations et les dons que nous percevons, l'association ne pourrait fonctionner.

Pour rappel : l'argent des parrainages sert exclusivement aux parrainages. Cet argent n'est pas utilisé pour les autres projets de l'association.

Projet alimentation

Le Programme Alimentaire Mondial a fourni de l'alimentation aux enfants pour les années scolaires 2010 – 2011 et 2011 – 2012, puis s'est arrêté.

Pour l'année scolaire 2012 – 2013, l'association a suppléé au manque, avec l'aide de la Conférence du Jeune Barreau du Luxembourg.

Il convient maintenant de lancer un projet permanent portant sur ce thème. En effet, il semble peu acceptable que, du jour au lendemain, les enfants ne bénéficient plus d'un dispositif qui fonctionne depuis maintenant trois ans.

Il s'agit ici de fournir un repas par jour d'école et par enfant (ils sont 305 actuellement), avec de la viande deux fois par semaine.

Un repas moyen coûte 250 Ariary, soit environ 8 centimes d'Euro. On compte 125 jours pour couvrir l'année scolaire, après abattement des week-ends et des périodes de vacances.

Pour l'association, le calcul s'établit donc ainsi = $(305 \times 0,08) \times 125 = 3050\text{€}$ pour couvrir une année scolaire théorique.

Pour mémoire, comme pour tous nos autres projets, les familles participent au financement à hauteur de 50 Ariary par repas et par enfant. Cela représente 2 centimes d'Euro ; cette somme semble dérisoire, mais il faut la rapprocher du salaire mensuel moyen des familles, qui s'élève à environ 40 Euros.

La question est donc posée : pour les années futures, comment allons-nous faire si le PAM s'arrête ?

Pour tenter d'y répondre, nous lançons donc, dès à présent, un projet permanent portant sur l'alimentation des enfants.

Pour financer ce projet, vous l'aurez compris, nous avons besoin de 3000€/an environ. **Ce message est donc un appel à la générosité publique !**

Vous pouvez, dès à présent, vous inscrire dans ce projet par un don, de préférence reconductible, via, par exemple, un virement mensuel sur notre compte Paypal. Nous vous invitons pour cela à consulter la rubrique "rejoignez-nous" pour plus d'informations sur cette possibilité.

Vous pouvez aussi, tout simplement, nous adresser un chèque ...



Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
Août 2014

Distribution de vêtements



Grâce à tous les dons reçus, plusieurs distributions de vêtements ont eu lieu. La première concerne la classe du CM2 afin que les élèves de l'école soient bien équipés (c'était l'hiver, ici et les températures peuvent descendre jusqu'à 10° et les malgaches n'aiment pas ce froid humide qui prévaut) pour aller au centre d'examen à 5 km. Mais dans un deuxième temps, lors de la fourniture des notes, un grand nombre d'enfants du collège ont reçu, eux aussi, des vêtements. Mais cela s'est passé dans la maison de la vice-présidente (d'échoppe de vêtements, sa salle à manger deviendra une papeterie pour compléter les frais d'inscription et dépenser tout ce que les parrains ont donné pour les filleuls).



Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
Août 2014

Fête à l'école Jean Baptiste de la salle



Le Samedi 5 Juillet, c'était le fête à l'école. Pendant toute la semaine, enseignants, élèves et parents se sont mobilisés pour préparer cette manifestation.

Chaque classe a présenté un spectacle ; les enseignants, « en uniforme » ont dansé pour la grande joie de tous. Des anciens élèves avaient même préparé et ont exécuté une danse de groupe.

Plusieurs stands : pêche à la ligne, chamboule tout, mikado géant, tir au but, etc. ont permis aux participants de « meubler » les intervalles entre 2 attractions.

Une tombola s'est déroulée à la volée et de nombreux visiteurs sont repartis les bras chargés. L'association avait enrichi la liste des lots par des vêtements qui lui avaient été donnés.

L'ambiance était festive d'autant que la fille d'une marraine (Maria Kragerud) a improvisé une démonstration de danse classique qui a étonné tous les spectateurs.

La Directrice a annoncé la présence de représentants de l'association ce qui a provoqué un tonnerre d'applaudissements.

Vivement l'année prochaine



Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
Août 2014

Qui est qui et qui fait quoi ...



Corinne BIARDEAU
Présidente.

Membre fondateur et présidente de l'association depuis plus de 6 ans. Elle se rend régulièrement à Merimanjaka, avec son mari Jean-Luc Fortin. Chaque « sou » est utilisé pour les enfants. MERCI.



Jean Luc FORTIN
Trésorier,
responsable du site internet
www.assolea.org/EDM



Miara RANDRIAMANIVO
Vice-Présidente

Gérard et Miara partagent leur temps entre la France et Merimanjaka et ils connaissent chaque enseignant, chaque élève. Ils participent à la vie de l'école et à la vie locale. Ils sont nos précieux correspondants. MERCI.



Gérard BOUGET
Secrétaire
Responsable des parrainages



Joël COMMINSOLI
Communication
Le fil EDM

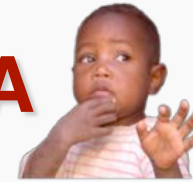
**Et nous n'oublions pas bien sur,
tous les parrains et marraines, nos
cotisants, nos amis, nos soutiens,
bref tous ceux qui font EDM..
MERCI.**



Guillaume DEROMBISE
Vice président
Membre fondateur



Enfants de MERIMANJAKA



Le fil EDM
Août 2014

L'équipe enseignante de Saint Jean Baptiste de la Salle

Madame la vice présidente profite de ses séjours à Merimanjaka pour donner des cours de français aux élèves (1 heure 1 ou 2 fois par semaine).
En outre, elle a aidé l'équipe enseignante à mieux maîtriser la langue française en leur demandant de rédiger de petits exposés sur des thèmes choisis par les instituteurs. Pour les aider dans leur tâche quotidienne, et les récompenser de leurs efforts, il a été offert par EDM un dictionnaire à chacun à l'église St Jean-Baptiste de la Salle.
La Directrice (Mme Fifi) est à côté du seul homme de l'équipe.



A méditer :

La gentillesse est le langage
qu'un sourd peut entendre, qu'un
aveugle peut voir..

A très bientôt pour un nouveau fil ...